

REGLEMENT DU JEU « Coupe du Monde de Foot 2014 ! »

ARTICLE 1. ORGANISATION

Banque CIC Ouest, SA au capital de 83 780 000 euros dont le Siège Social est 2, avenue Jean-Claude Bonduelle à Nantes (44000), organise un jeu intitulé « Coupe du Monde de Foot 2014 ! » qui se déroulera du 12 juin au 13 juillet décembre 2014. Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Il désignera, par tirage au sort, un gagnant par agence participante.

ARTICLE 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 Conditions d'inscription au Jeu :

Ce Jeu est ouvert à toute personne physique, âgée au moins de 18 ans au moment de sa participation, résidant sur le secteur d'exploitation du CIC Ouest.

Les salariés et retraités du Groupe CIC et de ses filiales ainsi que les membres de leur famille et les personnes ayant participé à la conception et à l'organisation du jeu ainsi que les membres de leur famille, ne peuvent participer au jeu.

2.2 Modalités de participation

Les participants au jeu complèteront un bulletin disponible lors d'animations organisées entre le 12 juin et le 13 juillet 2014 par les agences CIC Ouest et le déposeront dans l'urne prévue à cet effet.

En annexe, liste des 328 agences.

La participation au jeu ne peut se faire qu'au moyen de ce seul bulletin. Il ne sera accepté qu'un seul bulletin de participation (mêmes nom, prénom et adresse). En cas de pluralité de participations au nom de la même personne, chaque bulletin sera réputé nul. Ne seront pas pris en considération les bulletins sans adresse, incomplets, illisibles ou raturés.

ARTICLE 3. DESCRIPTIF DES DOTATIONS

Les lots : maillot(s) de football et/ou ballons de football pour chaque agence CIC Ouest participante. Les lots seront mis en jeu, un par agence participante entre le 12 juin et le 13 juillet 2014.

ARTICLE 4. TIRAGE AU SORT

Un tirage au sort sera effectué au sein de chaque agence participante le 15 juillet 2014.

Il sera effectué parmi tous les bulletins de participation valides recueillis dans l'urne disposée à cet effet.

ARTICLE 5. DESIGNATION DES GAGNANTS

Les gagnants seront informés individuellement par courrier et téléphone dans un délai de 15 jours suivant le tirage au sort qui les aura désignés. Aucun courrier ne sera en revanche adressé aux participants qui n'auront pas gagné.

Le gagnant devra se présenter à l'agence CIC Ouest concernée muni d'une pièce d'identité en cours de validité. Lors de la remise du lot, le gagnant signera une attestation établissant qu'il a bien récupéré le prix qu'il avait gagné.

Tout lot non réclamé par un gagnant dans les 2 mois suivant la date de tirage au sort ne sera pas attribué. Au-delà de cette limite, les prix resteront acquis à Banque CIC OUEST. En aucun cas, la contrepartie en espèces des lots ne pourra être exigée ni le remplacement ou l'échange des lots pour quelque cause que ce soit.

L'organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, de remplacer les lots par d'autres d'une valeur équivalente, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

ARTICLE 6. CONSULTATION DU REGLEMENT

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement déposé auprès de la SCP Levesque, Callard et Bréheret, huissiers de justice associés à Vertou (44120) 1 rue Auguste Saupin.

Le règlement du jeu est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite à l'adresse suivante : Banque CIC OUEST « Coupe du Monde de Foot 2014 ! » Le remboursement du timbre nécessaire à la demande du présent règlement sera remboursé au tarif en vigueur. Ces demandes doivent être effectuées au plus tard 15 jours après la date de clôture du jeu. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique concernant les modalités du jeu, la désignation des gagnants et l'interprétation ou l'application du règlement.

ARTICLE 7. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations recueillies à l'aide du bulletin de participation peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les données personnelles des personnes collectées sur les bulletins de participation seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise du lot ainsi qu'à des fins de prospection commerciale. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes aux finalités sus-évoquées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires.

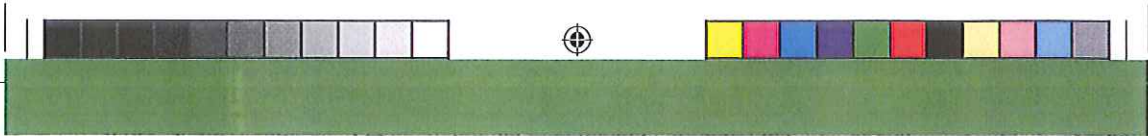
Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de communication et de suppression des données les concernant sur simple demande adressée à Banque CIC OUEST 2, avenue Jean-Claude Bonduelle 44000 Nantes, en joignant une photocopie de leur carte d'identité.

ARTICLE 8. DIVERS

Toutes difficultés quant à l'interprétation du présent règlement feront l'objet d'une interprétation souveraine des organisateurs. Les contestations ne seront recevables que dans un délai de un mois après le tirage au sort. La société organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu en totalité ou dans certaines de ses phases si les circonstances l'exigent. Elle ne saurait être responsable de tout fait qui ne pourrait lui être imputable notamment en cas de force majeure susceptible de modifier, perturber ou annuler le jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

ARTICLE 9. LOI APPLICABLE

Le présent règlement est régi par la loi française.



Un maillot de l'équipe
de votre choix
à gagner*



FIFA WORLD CUP
Brasil

Venez tenter votre chance au
CIC ST-BREVIN LES PINS
4 place de la Victoire - 02 51 74 74 40

Bulletin de participation

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Pronostic finale : VS / SCORE -

* Bulletin à déposer avant le 4 juillet 2014 et tirage au sort le 15 juillet 2014

« Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, il convient de préciser que les données personnelles collectées seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise des lots ainsi qu'à des fins de prospections commerciales. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes aux finalités sus évoquées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires. »
CIC Ouest - janvier 2014 - Document et photos non contractuels - Ne pas jeter sur la voie publique
Banque CIC Ouest (CIC Ouest) - Banque régie par les articles L511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier - SA au capital de 83 780000 € - 2, avenue Jean-Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes cedex 1 - Tél : 02 40 12 91 91 - Swift CMCIFRPP - www.cic.fr - 855 801 072 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR50855801072. M. le Médiateur du CIC - Libre réponse n°35738-75085 Paris Cedex 02
Pour les opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en Opérations d'assurance : ORIAS 07 008 480 (www.orias.fr)





CALENDRIER DES MATCHS DU MONDIAL 2014



Groupes	Match 1	Match 2	Match 3	Match 4
GROUPE A	BRESIL	CROATIE	MEXIQUE	CAMEROUN
GROUPE B	ESPAGNE	PAYS-BAS	CHILI	AUSTRALIE
GROUPE C	COLOMBIE	GRECE	COTE D'IVOIRE	JAPON
GROUPE D	URUGUAY	COSTA RICA	ANGLETERRE	ITALIE
GROUPE E	SUISSE	EQUATEUR	FRANCE	HONDURAS
GROUPE F	ARGENTINE	BOSNIE	IRAN	NIGERIA
GROUPE G	ALLEMAGNE	PORTUGAL	GHANA	ETATS-UNIS
GROUPE H	BELGIQUE	ALGERIE	RUSSIE	CORÉE DU SUD

Date	Match	Date	Match
Samedi 28 juin	HUITIÈMES DE FINALE 1 ^{er} Groupe A - 2 ^e Groupe B 18h00 - Belo Horizonte	Dimanche 29 juin	HUITIÈMES DE FINALE 1 ^{er} Groupe B - 2 ^e Groupe A 18h00 - Fortaleza
Samedi 28 juin	HUITIÈMES DE FINALE 1 ^{er} Groupe C - 2 ^e Groupe D 22h00 - Rio De Janeiro	Dimanche 29 juin	HUITIÈMES DE FINALE 1 ^{er} Groupe D - 2 ^e Groupe C 22h00 - Recife
Lundi 30 juin	HUITIÈMES DE FINALE 1 ^{er} Groupe E - 2 ^e Groupe F 18h00 - Brasilia	Mardi 1^{er} juillet	HUITIÈMES DE FINALE 1 ^{er} Groupe F - 2 ^e Groupe E 18h00 - Sao Paulo
Lundi 30 juin	HUITIÈMES DE FINALE 1 ^{er} Groupe G - 2 ^e Groupe H 22h00 - Porto Alegre	Mardi 1^{er} juillet	HUITIÈMES DE FINALE 1 ^{er} Groupe H - 2 ^e Groupe G 22h00 - Salvador
Vendredi 4 juillet	QUART DE FINALE 22h00 - Fortaleza	Vendredi 4 juillet	QUART DE FINALE 18h00 - Rio De Janeiro
Mardi 8 juillet	DEMI-FINALE 22h00 - Belo Horizonte	Mardi 8 juillet	DEMI-FINALE 18h00 - Rio De Janeiro
Dimanche 13 juillet	Finale 21h00 - Rio De Janeiro	Dimanche 13 juillet	Finale 21h00 - Rio De Janeiro
Samedi 12 juillet	Petite finale 22h00 - Brasilia	Samedi 12 juillet	Petite finale 22h00 - Brasilia

